Image not found or type unknown

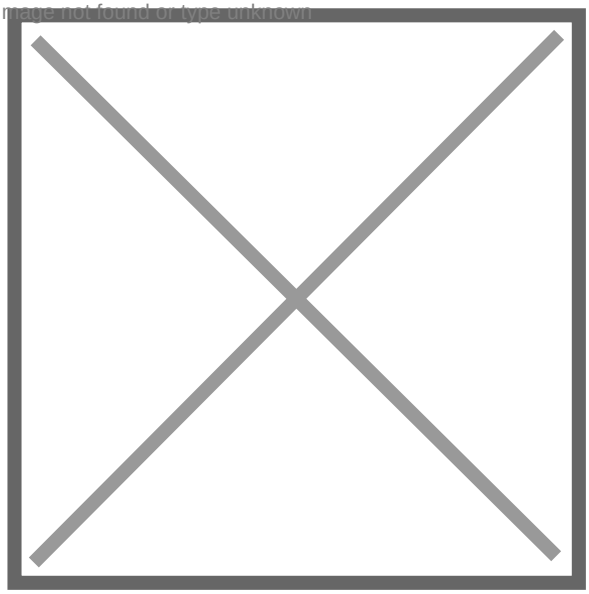

Caméra de surveillance DANS logement

Par **Nanouchette**, le **17/07/2019** à **11:32**

Bonjour
C'est une requête un peu spéciale qui m'amène
J'ai une voisine extrêmement violente et ayant de gros besoins d'argent, et, visiblement, jouissant des faveurs des services de police
Elle est déjà rentrée chez moi en enfonçant la porte à coups de pieds, puis m'a battu et volé mon porte monnaie.
Elle me terrorise
La police refuse d'accepter mes plaintes ainsi que le procureur car "les faits s'étant passé chez vous il n'y a pas de temoins" (on remarquera la manière très poussée dont sont réalisées les enquêtes de police à Bayonne, car enfin, tout l'immeuble l'a entendu défoncer ma porte et je ne sais pas qui dans le quartier ne m'a pas entendu appeler au secours. Bref, il n'y a rien à attendre de la justice (qd on appelle le 17 ici, ils ne décrochent même pas)
Je ne vivais plus chez moi tellement j'ai peur de cette personne (qui m'a frappé olusieurs fois dans la cage d'escalier) bien que j'ai réussi à faire intervenir la police municipale (mais elle s'en fiche)
Donc je déménage mais bien sûr pour déménager il faut rentrer dans l'appart plus de 5 mn, faire des cartons, etc etc donc passer du temps avec un tapin fou furieux risquant d'entrer à tout moment

J'ai acheté un système de surveillance à mettre A L'INTÉRIEUR de mon appartement au cas où elle enfonce encore la porte quand je fais mes cartons
Je sais que même si je me fait encore battre comme plâtre je n'aurais aucun accès à la justice, mais je veux au moins qu'il y en ai une trace enregistrée
Et bien sûr je veux rendre ceci public

Donc ma question est (dsl pour le préambule assez long) :
Puis je mettre en ligne des vidéos réalisées à l'intérieur de mon appartement ? J'ai acheté des

auto collants "appartement surveillé" pour mettre sur la porte d'entrée , suis je obligée de les mettre ?
Merci de vos réponses éclairées

Par **morobar**, le **17/07/2019** à **11:34**

Bjr,

* oui

* oui

Mais non pour la théorie du complot.

Par **Nanouchette**, le **17/07/2019** à **12:37**

Merci
Pourriez vous m'indiquer quels sont les textes de lois m'autorisant à filmer chez moi ?
Et je suis VRAIMENT obligée de mettre un truc sur la porte
(Parce que lors d'une tentative de plainte épique auprès des services de la police nationale, j'ai dit que j'allais mettre une caméra chez moi et un Portier vidéo acheté à Leroy Merlin et l'officier de police a dit que dans ce cas, elle s'occuperait personnelement de ce qu'on me condamne à 3 ans de prison - car vous vous parlez de "théorie gnagna" moi je parle de pauvres voisins respectables et terrorisés (car elle n'a pas frappé que moi ni cambriolé que moi, toutes nos plaintes restent lettres mortes - qd on arrive à porter plainte, par contre nous sommes hallucinés de convocations, de plaintes et d'amendes pour les motifs les plus divers, les autres sont partis, je viens enfin de toucher un peu d'argent, je veux partir moi aussi).
Donc je voudrais pouvoir me justifier lors de la prochaine convocation, svp
Et j'aimerais bien aussi ne pas avoir à mettre cet auto collant, je ne trouve rien sur le sujet, je sais qu'il y en a à certains endroits et c'est la préfecture qui me les a conseillés suite aux menaces de prison de la police

Par **Lag0**, le **17/07/2019** à **13:48**

Bonjour,

Vous avez parfaitement le droit de filmer à l'intérieur de votre logement. C'est un lieu privé non ouvert au public. Vous n'avez besoin d'aucune autorisation ni aucune déclaration à faire.

En revanche, vous ne pourrez pas utiliser les videos comme bon vous semble et surtout pas les mettre en ligne comme vous en avez le projet. Ces videos pourront éventuellement être produites dans le cadre d'une procédure pénale.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

Par **nihilscio**, le **17/07/2019** à **14:17**

Bonjour,

[quote]
Pourriez vous m'indiquer quels sont les textes de lois m'autorisant à filmer chez moi ?[/quote]

Comme tout ce qui n'est pas interdit est autorisé, il faut chercher les textes qui interdisent ou réglement et non ceux qui autorisent.

Aucun texte n'interdit de filmer chez vous, donc c'est autorisé. Il faut néanmoins veiller à respecter la vie privée des gens que vous aurez filmés.

Ce que dit la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/la-videosurveillance-videoprotection-chez-soi

Par **morobar**, le **17/07/2019** à **14:37**

[quote]
l'officier de police a dit que dans ce cas, elle s'occuperait personnelement de ce qu'on me condamne à 3 ans de prison

[/quote]
Hé bien figurez-vous que je n'en crois pas un mot.

Par **Nanouchette**, le **18/07/2019** à **00:16**

Merci :)
Et bien figurez vous que votre avis je m'en moque, ce qui m'importait c'était que l'igpn me croit (car j'ai enregistré l'entretien et posé une plainte igpn en bonne et due forme, bien que la "punition" - une observation - ne soit pas à la hauteur de mes espérances et qu'il soit toujours impossible aux gens honnêtes de déposer plainte)
Je ne l'indiquais que pour situer le contexte, une ville à la police corrompue, qui ne décroche jamais le téléphone et méprise profondément qui travaille et ne se drogue pas
C'est pas comme si j'étais la seule. Comme dit une amie récemment arrivée (et cambriolée dans la foulée "mais c'est incroyable, Bayonne c'est encore pire que Marseille"
Et c'est pour ça que je veux partir, bien que j'ai passé toute ma vie ici

Par **morobar**, le **18/07/2019** à **07:39**

[quote]
ce qui m'importait c'était que l'igpn me croit (car j'ai enregistré l'entretien et posé une plainte

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

igpn en bonne et due forme, bien que la "punition" une observation

[/quote]
Pourquoi raconter de telles histoires ? comme si vous aviez pu filmer à l'iintérieur du commissriat et qu'on vous tienne au courant de la sanction interne prononcée par la hiérarchie.

Par **Nanouchette**, le **18/07/2019** à **08:42**

Je ne filme pas
J'ai enregistré le son
J'enregistre beaucoup, j'ai travaillé en radio et j'ai plein de petits objets micro caché (et je ne vois pas ce que vos remarques viennent faire dans cette histoire)
Et l'igpn, ce sont eux qui m'ont appelée

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés